

## Secteur oléicole en Tunisie : situation actuelle et éléments de stratégie

Thabet B., Mahfoudhi L.

*in*

Allaya M. (ed.).  
Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000

Montpellier : CIHEAM  
Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14

1995  
pages 239-247

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=C1960053>

To cite this article / Pour citer cet article

Thabet B., Mahfoudhi L. **Secteur oléicole en Tunisie : situation actuelle et éléments de stratégie.**  
In : Allaya M. (ed.). *Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000.* Montpellier : CIHEAM, 1995. p.  
239-247 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 14)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Secteur oléicole en Tunisie : situation actuelle et éléments de stratégie

**Boubaker Thabet et Laïech Mahfoudhi,**

Département d'Economie et de Développement Rural, INA, Tunis (Tunisie)

**Résumé.** Dans une première partie, cet article trace l'évolution du secteur oléicole en Tunisie et présente une brève note sur l'historique de l'oléiculture ainsi qu'un diagnostic du secteur.

Ce diagnostic décrit les divers maillons de la filière huile d'olive en Tunisie : production, transformation, commercialisation, consommation et exportation.

Dans une deuxième partie, l'efficacité du secteur est estimée à travers les indicateurs de surplus et ceux de l'avantage comparatif. Il est montré que l'oléiculture demeure une activité rentable dont l'efficacité est toutefois en partie fonction des conditions climatiques.

Diverses recommandations et des éléments de stratégie de développement sont apportés en conclusion.

**Mots clés.** Tunisie – Secteur oléicole – Stratégies oléicoles – Huile d'olive – Avantages comparatifs – Matrice d'analyse des politiques – Coûts en ressources domestiques

**Abstract. The oil industry in Tunisia: the present situation and an approach to strategy.**

*The first part of the article describes the evolution of the oil industry in Tunisia with a brief note on the history of the industry and an appraisal. The various parts of the industry in Tunisia are described in the appraisal: production, processing, marketing, consumption and export. In the second part, the efficiency of the sector is estimated through surplus and comparative advantage indicators. It is shown that oil production is still a profitable activity whose efficiency is, however, partly governed by climatic conditions. Various recommendations and approaches to development strategy are provided as a conclusion.*

**Keywords.** Tunisia – Oil industry – Oil production strategies – Olive oil – Comparative advantages – Policy analysis matrix – Domestic resource costs

L'oléiculture en Tunisie est un secteur particulier à plus d'un titre. C'est d'abord une activité synonyme d'histoire ancienne et récente de la population. En effet, les premiers oliviers connus en Tunisie datent de plus d'un siècle. Déjà à la fin du XIXe siècle, on comptait environ 11 millions de pieds répartis sur 275 000 hectares (ONH-Office National de l'Huile). Un demi-siècle plus tard, l'oliveraie tunisienne était multipliée par trois, soit 750 000 hectares.

C'est aussi un secteur dont l'histoire récente a été assez mouvementée. Il y a eu, d'une part, les plantations massives des années 60 encouragées par l'État, mais en même temps découragées par les pratiques de la collectivisation généralisée qu'a connu cette période. Au cours des vingt premières années de l'indépendance (1956 à 1976), l'oliveraie tunisienne a doublé en surface, passant à environ 1,4 millions d'hectares.

Parallèlement, il y a eu le souci des pouvoirs publics d'échanger l'huile d'olive nationale, hautement rémunérée sur les marchés internationaux d'exportation par une huile végétale relativement bon marché à l'extérieur. Les huiles importées sont subventionnées dans le but de protéger le pouvoir d'achat des Tunisiens.

L'efficacité de cette politique a été problématique eu égard aux possibilités d'exportation fluctuantes, entraînant une accumulation des stocks d'huile d'olive difficiles à gérer. Une conséquence de cette accumulation était l'octroi par les pouvoirs publics de primes pour l'arrachage d'oliviers dans certaines régions et l'encouragement à la reconversion d'oliviers, sénescents en particulier, en d'autres arbres fruitiers. Cette politique a prévalu jusqu'à la première moitié des années 80.

Actuellement, et avec la mise en oeuvre du programme de restructuration économique impliquant le retrait progressif de la subvention publique aux huiles importées, on note un regain d'intérêt pour l'olivier et ses produits en Tunisie. Au niveau de la politique économique, il y a abandon de l'encouragement à

l'arrachage des oliviers et l'incitation aux plantations. L'intérêt est aussi matérialisé par une relative flambée des prix de l'huile d'olive à la consommation, conséquence à la fois d'une conjoncture de production défavorable mais aussi d'une réduction de la consommation des huiles importées suite à l'augmentation de leurs prix. Cette augmentation est un signe révélateur de la valeur implicite élevée, et peut-être croissante, qu'accordent les consommateurs à l'huile d'olive.

Cet article présente dans un premier temps un diagnostic du secteur et de ses faits historiques les plus marquants, puis une description du panorama actuel de l'oliveraie tunisienne, et le degré d'efficacité du secteur en termes de gains de productivité réalisés depuis la mise en oeuvre du programme d'ajustement structurel<sup>1</sup>. Le surplus de productivité globale qu'a enregistré le secteur depuis 1986 est calculé et des indications sur sa répartition sont données. L'analyse est complétée par une appréciation comparative de l'efficacité économique des divers types d'huiles produites et exportées, dans le but de situer la position commerciale de la Tunisie par rapport au reste du monde. Elle est basée sur les résultats d'une application de la méthode PAM<sup>2</sup> (matrice d'analyse des politiques) à la filière oléicole. La conclusion porte sur les principaux enseignements se dégageant des informations disponibles ainsi que sur les éléments de réflexion qui pourraient constituer les axes d'une stratégie à moyen et long termes pour le secteur.

## I – Diagnostic du secteur oléicole

Ce diagnostic concerne les principaux volets de la filière : la transformation, la consommation et l'échange extérieur.

### 1. La production

Actuellement, l'oliveraie tunisienne est répartie sur environ le tiers des superficies cultivées dans le pays. Les plantations d'oliviers couvrent près de 1,5 millions d'ha ainsi répartis : 11,6 % dans le Nord, 34,3 % dans le Centre et 54,1 % dans le Sud (Ministère de l'Agriculture). Dans l'ensemble, l'oliveraie occupe une place comparable aux superficies céréalières. En 1994, la part des olives à huile dans la valeur de la production de l'Agriculture et de la Pêche a représenté 11,9 % contre 6,4 % pour les céréales. En 1993, ces taux ont été respectivement de 8,8 % et 16,8 %. La culture de l'olivier est conduite à 95 % en sec dans des conditions climatiques variées.

Le nombre d'oliviers en Tunisie est estimé à environ 60 millions (dont 29,5 % dans le Nord, 45,3 % dans le Centre et 25,2 % dans le Sud). Les oliviers sont plantés le plus souvent en monoculture et quelquefois en intercalaire avec d'autres arbres fruitiers. Ils occupent assez souvent des terres pauvres, marginales, menacées par l'érosion et la désertification.

L'ancrage de cette culture dans les traditions tunisiennes, qui privilégient la production et la consommation de l'huile d'olive, font que l'olivier contribue à la formation du revenu de plus de 200 000 exploitants agricoles. Ainsi, l'oléiculture constitue une activité principale pour 30 % des exploitants. Près d'un million de familles (ONH, 1986) sont employées dans les différents maillons de la filière oléicole (mécanisation, taille, cueillette, transport, trituration, stockage, commercialisation, etc.).

La structure des exploitations révèle une dominance des petites et moyennes exploitations. Les exploitations de taille inférieure à 10 ha et à 5 ha représentent respectivement 57 % et 35 % du total, ce qui n'est pas sans conséquence sur les possibilités d'introduction du progrès technique et de la modernisation des moyens de production.

La production oléicole tunisienne est très fluctuante d'une année à l'autre en raison du phénomène d'alternance biologique de l'olivier et de conditions climatiques extrêmement aléatoires. La production d'olives à huile, durant la période 1986–94 est estimée à environ 706 500 tonnes par an. Le Sud assure 49,4 % de la production d'olives, contre 29,3 dans le Centre et 21,3 % dans le Nord. Par ailleurs, la teneur en huile des olives produites dans le Sud est légèrement plus élevée que dans les autres régions. Le Sud contribue donc pour 55 % à la production totale d'huile contre 27 % pour le Centre et 18 % pour le Nord.

Enfin, les rendements moyens de la Tunisie sont généralement jugés en deçà des potentialités ; ils pourraient être le triple pour le Nord et le Centre et le double pour le Sud (ONH). Pour la période 1986–94, les rendements moyens en olives à huile par arbre productif ont été de 9 kg dans le Nord, 13 kg dans le Centre et 29 kg dans le Sud. Le rendement moyen pour tout le pays est estimé à 616 kg d'olives par hectare productif ; soit 904 kg/ha, 659 kg/ha et 524 kg/ha respectivement dans le Nord, le Centre et le Sud. L'avantage des oliveraies du Nord s'explique par des densités plus élevées en pieds d'olivier par hectare.

## 2. La transformation

Les huileries sont souvent sous-utilisées, en particulier pendant les années de faible production. Cette sous-utilisation est aggravée par la saisonnalité de la production. En effet, même pendant les années de bonnes récoltes les pressoirs fonctionnent rarement plus de 90 jours par an (ONH, 1986). La répartition géographique de cette capacité est la suivante :

**Tableau 1. Répartition des unités de trituration par région et par système (campagne 1993-94)**

Région	Classique	Super presse	Chaîne continue	Total	en %
Nord	79	91	28	198	15,1
Centre	518	77	51	646	49,4
Sud	270	167	28	465	35,5
Total	867	335	107	1309	100
en %	66,2	25,6	8,2	100	

Source : Ministère de l'Agriculture, 1994.

Les systèmes d'oléifaction sont plutôt classique (plus de 65 %), ce qui limite la qualité de l'huile.

## 3. La commercialisation de l'huile d'olive

Durant la dernière décennie, la production moyenne annuelle a été d'environ 104 600 tonnes d'huile d'olive. L'ONH en a collecté 67 500 tonnes, soit 65,5 %, pour en exporter 55 400 tonnes (82 % de la quantité totale collectée ou 53 % de la production totale). Les premiers accords d'exportation étaient conclus avec l'UE. Depuis, le marché de l'UE est devenu le client traditionnel pour l'huile d'olive tunisienne avec plus de 80 % des exportations.

Au cours des années 80, l'Italie était le premier client de la Tunisie. Les ventes tunisiennes vers l'Italie se sont élevées en moyenne à 58,2 % des exportations totales pour la même période. Le deuxième client européen est la France, encore que l'importance de ce marché a nettement diminué au début de la décennie 90 (Ministère de l'Agriculture). Les deux marchés, français et italien, ont des demandes différentes. L'Italie est essentiellement importatrice d'huile d'olive de qualité lampante qui sert à alimenter son industrie de raffinage. La France a été traditionnellement importateur d'huile d'olive vierge ; elle importe surtout les qualités 'super' et 'extra'.

Les débouchés pour l'huile d'olive tunisienne, en dehors du marché de l'UE, sont caractérisés par une forte irrégularité au niveau des achats et par une préférence, dans la plupart des pays arabes, pour l'huile d'olive à faible prix, en raison de la concurrence des huiles végétales importées à des prix relativement plus bas. Les faibles quantités d'huile d'olive tunisienne exportées vers les États-Unis ont maintenu un niveau régulier durant les années 1980. Ainsi, 2 à 4 % des exportations tunisiennes ont été directement écoulées sur le marché américain.

Mais malgré les difficultés rencontrées pour l'écoulement sur le marché européen<sup>3</sup>, le volume des exportations a connu ces dernières années une progression notable, de 50 000 à 120 000 tonnes, comme l'indiquent le tableau ci-après.

**Tableau 2. Evolution des exportations d'huile d'olive en tonnes**

Campagne agricole	1986-87	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94
Exportations	57 000	52 200	46 900	49 700	158 200	96 500	122 600	110 000

Source : Rapports annuels de la Banque Centrale de Tunisie.

Au cours de la campagne agricole 1990–91, un niveau record d'exportation de plus de 158 mille tonnes, a été réalisé. Plus récemment, les niveaux d'exportation ont été plus modestes, entre 100 000 et 120 000 tonnes.

#### 4. La consommation

La consommation tunisienne moyenne d'huile d'olive au cours des trente dernières années a été en stagnation ou en régression. La consommation actuelle est d'environ 8 kg d'huile d'olive par personne et par an, contre 17 kg pour les huiles de graines (INS, 1992, 1993). A la suite de l'introduction des huiles végétales importées et vendues dix fois, ou (plus récemment) trois fois, moins chères que l'huile d'olive, cette dernière a subi les effets de la concurrence au niveau du choix consommateur pour une huile moins chère. Des mélanges d'huiles végétales importées et d'huile d'olive ont été pratiqués pendant plusieurs années, surtout en périodes de difficultés pour l'écoulement sur les marchés extérieurs.

**Tableau 3. Evolution récente des prix de l'huile d'olive (D/T)**

Campagne	Prix moyen à la production	Prix moyen à l'exportation	Prix à la consommation
1986-87	1010	1151	1300
1987-88	1170	1354	1484
1988-89	1380	1738	1867
1989-90	1535	2151	2101
1990-91	1570	1686	2101
1991-92	1570	1435	2101
1992-93	1570	1446	1800
1993-94	1185	1700	1315

Source : Annuaire de statistiques agricoles.

Le *Tableau 3* montre l'évolution comparée des prix fixés à la production, à la consommation et à l'exportation. En général, les prix à l'exportation sont supérieurs aux prix garantis aux producteurs, exceptées certaines années (1991–92 et 1992–93). Ainsi, au cours de la décennie 80, seulement 15,7 % en moyenne des quantités collectées par l'ONH ont été écoulées sur le marché local, le reste étant exporté. Le prix à la consommation de l'huile d'olive est en moyenne cinq fois plus élevé que celui de l'huile de graine qui continue à bénéficier de l'intervention de la Caisse Générale de Compensation (CGC). Ces rapports de prix jouent évidemment un rôle dans le comportement du consommateur tunisien qui finit par choisir l'huile de graines plutôt que l'huile d'olive.

## II – Analyse de l'efficacité du secteur

La concurrence des huiles importées et les difficultés à l'exportation ont été probablement à l'origine des inquiétudes ayant conduit par moments à l'adoption de la politique d'arrachage des oliviers. Ceci supposait que l'huile d'olive pouvait ne pas constituer une valorisation adéquate des ressources lui ayant été affectées. Ainsi la Tunisie n'aurait pas d'avantage comparatif significatif pour ce produit, conclusion à laquelle est arrivé Salinger (1987). La confirmation de cette hypothèse signifierait par conséquent que l'activité oléicole en Tunisie est une activité économiquement inefficace dans la transformation des ressources.

Notre analyse tente de vérifier le degré de validité de cette hypothèse d'abord en quantifiant le surplus économique généré dans le secteur et sa répartition, ensuite en faisant l'évaluation ponctuelle de son efficacité en terme d'avantage comparatif effectif des huiles tunisiennes.

## 1. Analyse du surplus généré dans le secteur

La formation du revenu généré dans le secteur oléicole a été appréhendée par la méthode des comptes de surplus de productivité globale. Il s'agit d'une méthode mettant en évidence les revenus créés dans le secteur et leur répartition entre les opérateurs intervenant. La méthode utilisée retient l'hypothèse que le secteur oléicole produit en une année donnée une certaine quantité d'huile d'olive au moyen des niveaux donnés d'inputs (main-d'oeuvre, fertilisants, etc.).

D'une année à l'autre, lorsque les mêmes niveaux de facteurs produisent davantage d'huile d'olive, le secteur réalise des gains de productivité technique ou surplus. En revanche, si la production additionnelle d'huile résulte plutôt d'une réallocation de facteurs, un surplus de productivité n'est réalisé que lorsque le supplément d'huile produite est supérieur au supplément de facteurs consommés, les deux exprimés en valeur et aux prix d'une année de base (Marsal *et al.*, 1975). Formellement, l'équation définissant la formation du surplus est la suivante :

$$S = \sum \Delta Y \cdot P_{yt} - \sum \Delta X \cdot P_{xt}$$

où

$\Delta Y$  représente la variation des quantités d'huile produites d'une année à l'autre

$P_{yt}$  indique le prix des produits pour l'année de base

$\Delta X$  représente la variation des quantités de facteurs utilisées en passant d'une année à une autre

$P_{xt}$  indique le prix des facteurs à l'année de base

Dans notre cas, l'huile produite par le secteur est supposée de qualité homogène mais elle peut être destinée à la consommation locale, à l'exportation, ou être mise en stock. Le surplus peut se réécrire comme suit (Marsal *et al.*) :

$$S = \sum X_{t+1} \cdot \Delta P_x + \Delta B - \sum Y_{t+1} \cdot \Delta P_y$$

où

$\sum X_{t+1}$  représente les quantités consommées de facteurs à l'année t+1

$\sum Y_{t+1}$  indique les quantités obtenues de produits à l'année t+1

$\Delta B$  signifie la variation du résultat comptable du secteur entre l'année t et l'année t+1

Lorsque les prix des produits et ceux des facteurs varient, le partage du surplus se fait automatiquement entre les différents opérateurs. La méthode des comptes de surplus permet ainsi d'analyser la répartition de ce surplus à partir des variations de prix et d'en dégager les bénéficiaires correspondants. En effet, les éléments susceptibles d'être distribués sont : d'une part, le surplus de productivité globale (S) et, d'autre part, les rentes des ressources provenant des variations des prix de vente de produits ou celles des prix d'achat de facteurs.

Cette méthode a été appliquée au secteur oléicole tunisien en utilisant des séries chronologiques de données statistiques couvrant la période 1986–94. L'année de base retenue pour l'application de la méthode est la campagne agricole 1986–87. Les comptes de surplus ont été calculés pour chaque campagne agricole pour les trois régions : Nord, Centre et Sud. Ceux relatifs à l'ensemble du pays sont ensuite obtenus par simple addition.

L'huile d'olive étant supposée de qualité homogène, pour mesurer le surplus qui lui est associé, on s'est référé à ses différentes destinations (consommation locale, exportation et mise en stock). Cette optique a été choisie afin de faire apparaître la part du surplus allant aux consommateurs locaux et celle restituée au marché étranger. L'estimation de ces trois composantes (consommation locale, exportation et variation des stocks) est faite pour chaque région et est supposée être au prorata de la production respective.

Les coûts ont été exprimés et/ou convertis en dinars par unité (hectare planté, hectare productif, tonne d'olive, tonne d'huile, etc.).

Partant des bilans annuels du secteur, le gain de productivité globale réalisé pendant la période 1986–1994 est estimé à 218 849 mille dinars. Les oléiculteurs en ont conservé 86 655 mille dinars, soit 39,60 %. L'évolution du surplus de productivité globale (SPG) tout au long de cette période (Tableau 4) se caractérise par des fluctuations annuelles importantes. Toutefois, le surplus de productivité globale



cumulé est positif. Les deux campagnes 1987–88 et 1988–89, marquées par une forte sécheresse, se sont traduites par des valeurs négatives de ce surplus et les trois campagnes suivantes ont enregistré des surplus nettement positifs.

**Tableau 4. Evolution du surplus de productivité globale (SPG) (en milliers de dinars)**

Campagne	Surplus	en %
1987-88	-9 176	-4,19
1988-89	-57 855	-26,44
1989-90	101 433	46,35
1990-91	105 135	48,04
1991-92	154 826	70,75
1992-93	-193 218	-88,29
1993-94	117 703	53,78
Surplus cumulé	218 849	100,00

Note : Les valeurs négatives signifient des pertes de productivité.

La répartition du surplus entre les consommateurs tunisiens, les clients étrangers, les fournisseurs de biens et services, l'organisme stockeur (ONH) et les producteurs (oléiculteurs) figure au *Tableau 5*.

**Tableau 5. Evolution de la répartition du surplus de productivité globale entre les différents intervenants dans le secteur oléicole (en milliers de dinars)**

Campagne	Consom. tunisiens	Clients étrangers	Organisme stockage (ONH)	Fourn. de biens et services	Oléiculteurs	Total	en %
1987-88	-11 867	-10 626	2 696	-3 924	14 545	-9 176	-4,19
1988-89	-12 941	-18 116	5 604	2 251	-34 653	-57 855	-26,44
1989-90	-9 484	-20 502	-6 154	19 826	117 748	101 433	46,35
1990-91	0	73 660	978	14 214	16 282	105 135	48,04
1991-92	0	24 282	0	65 249	65 295	154 826	70,75
1992-93	15 008	-1 351	0	-18 542	-188 334	-193 218	-88,29
1993-94	26 653	-27 960	21 158	2 080	95 772	117 703	53,78
Surplus cumulé	7 369	19 388	24 282	81 154	86 655	218 849	100,00
en %	3,37	8,86	11,10	37,08	39,60	100,00	

La part des oléiculteurs dans la répartition du surplus total se caractérise par la haute irrégularité interannuelle ajoutée à une alternance de valeurs négatives et positives du surplus.

En dépit du bilan positif du secteur et de sa répartition au cours de la période 1987–94, on remarque que le surplus de productivité réalisé profite en partie aux clients étrangers (8,86 %). Une partie du surplus équivalente à celle qui va aux oléiculteurs (environ 37 %) est accaparée par les opérateurs qui approvisionnent le secteur. L'organisme stockeur (ONH) en tire une part à peu près égale à celle restituée aux clients étrangers, soit 11,10 %. Ces résultats donnent des indications sur la répartition du revenu généré dans le secteur, mais ils ne renseignent pas directement sur la position commerciale des huiles tunisiennes sur les marchés internationaux.

## 2. Mesure de l'avantage comparatif de l'huile d'olive tunisienne

L'appréciation du degré de compétitivité de l'huile d'olive a été faite à l'aide de la technique PAM ou matrice d'analyse des politiques. Il s'agit d'une technique conçue dans le but d'analyser la structure des transferts au niveau macro-économique et de mettre en évidence le degré selon lequel ces transferts encouragent les différents acteurs intervenants au niveau d'une économie donnée (production, transformation, commercialisation...). Le principe de base de la technique PAM est la manière dont le profit économique se forme. Ce profit est défini comme étant la différence entre la valeur des biens produits (huiles) et le coût de tous les facteurs intervenant dans leur production.

La technique PAM est basée essentiellement sur deux identités comptables : la première repose sur le fait que le profit est égal à la différence entre produits et coûts, exprimés soit en termes économiques soit en termes financiers ; la seconde consiste à mesurer la différence entre les valeurs observées et les

valeurs calculées et d'en déduire les écarts entre les prix sociaux et les prix privés sont divergents. L'ensemble des informations qui interviennent dans les calculs est généralement résumé dans un tableau semblable au *Tableau 6*.

**Tableau 6. Matrice d'Analyse de Politiques (MAP)**

Indicateurs	Produit	Coût des facteurs échangeables	Coût des facteurs domestiques	Profit
Financier	A	B	C	D
Économique	E	F	G	H
Transfert	I	J	K	L

Source : Monke et Pearson, 1989 ; Hayouni, 1995

Lorsque les calculs sont faits sur la base des prix du marché, c'est le profit privé (ou financier) qui est calculé. Cette définition s'applique à la première ligne du *Tableau 6*.

$$A - B - C = D$$

La lettre D représente donc la valeur du profit financier du secteur. Les coûts sont divisés en deux catégories échangeables et non échangeables. Il en est de même pour la deuxième ligne qui permet de calculer le profit économique ou social :

$$H = E - F - G$$

Des indicateurs de l'avantage comparatif et de protection peuvent être calculés directement à partir des informations contenues dans la PAM (Monke et Pearson, 1989 ; Hayouni, 1995). A titre d'exemple, les informations suivantes peuvent être calculées :

$$\text{Coefficient de Protection (CPN) Nominale} = \frac{\text{revenu total en termes financiers}}{\text{revenu total en termes économiques}} = A / E$$

$$\text{Coefficient de Protection (CPE) Effective} = \frac{(\text{produit} - \text{inputs échangeables}) \text{ en termes financiers}}{(\text{produit} - \text{inputs échangeables}) \text{ en termes économiques}} = (A-B) / (E-F)$$

Le CPE apparaît comme étant une expression de la valeur ajoutée créée au sein du secteur par unité de valeur ajoutée calculée aux prix internationaux.

$$\text{Coûts en Ressources (CRD) Domestiques} = \frac{\text{coûts d'opportunité des ressources domestiques}}{(\text{produits} - \text{inputs échangeables}) \text{ en termes économiques}} = G / (E-F)$$

Ce taux reflète le coût en ressources domestiques par dinar réalisé par l'économie en valeur ajoutée exprimée aux prix internationaux. Il va de soi que plus ce taux est inférieur à l'unité, plus la Tunisie a un avantage comparatif pour ce bien. L'inverse suggérerait, évidemment, une déséconomie possible générée par l'activité concernée.

L'application de cette méthode au cas de l'huile d'olive tunisienne pour la campagne 1993-94 a conduit aux résultats suivants.

**Tableau 7. CRD par qualité d'huile et par région en Tunisie (campagne 1993-94)**

Huile	Extra	Fine	Ordinaire	Lampante
Nord	0,77	0,85	0,95	1,02
Centre	0,62	0,72	0,79	0,86
Sud	0,65	0,74	0,80	0,87

Source : Hayouni, 1995.

Quoique relatifs à une campagne particulière, ces résultats indiquent l'existence d'un avantage comparatif des huiles tunisiennes. Ces résultats semblent par conséquent ne pas confirmer ceux de Salinger (1987) suggérant l'inverse. Il y a par ailleurs lieu de souligner l'avantage qui augmente au fur et à mesure que la qualité de l'huile s'améliore en passant de la lampante à l'huile de qualité 'extra'. L'huile pro-



duite dans le Centre et le Sud semble être également plus efficace que celle produite dans le Nord. Enfin, les taux de protection nominale et effective calculés par Hayouni sont inférieurs à l'unité, ce qui suggère une taxation globale implicite de la filière oléicole.

L'examen de la situation actuelle du secteur et de son évolution récente, ainsi que les résultats sur les niveaux d'efficacité qui le caractérisent, autorisent les conclusions qui suivent.

### III – Quelques éléments de stratégie oléicole

La variabilité climatique et l'incertitude des marchés internationaux conditionneront en grande partie le sort de l'oléiculture, comme celui des autres cultures, au cours des prochaines décennies. Mais ce sont des variables pour l'essentiel exogènes. Deux autres variables sont également importantes : le rôle des agriculteurs et celui des politiques économiques. Les agriculteurs peuvent prendre leurs décisions en fonction des informations sur l'ensemble des éléments exogènes, mais réagir subjectivement. A titre d'exemple, on ne sait pas si le comportement de l'agriculteur tunisien devant l'olivier est celui de l'investisseur raisonnant en termes de rentabilité économique à long terme, ou bien celui d'un épargnant à la recherche de formes de sécurité dont il (ou ses descendants) pourrait bénéficier ultérieurement.

Les éléments de réflexion ci-après concernent plutôt les aspects de politique économique d'intervention dans l'oléiculture :

- ❑ Encourager l'extension des plantations oléicoles seulement dans les zones favorables, car les coûts additionnels (de production de l'huile d'olive) poseraient des problèmes à la fois économiques et sociaux.
- ❑ Encourager les plantations mixtes afin de répartir les risques agricoles et stabiliser ainsi les revenus des oléiculteurs.
- ❑ Si la politique d'intervention dans la filière huile d'olive continue, il y aurait lieu d'introduire des primes d'incitation à la qualité.
- ❑ Les huiles de bonne qualité devraient trouver plus facilement leur place sur les marchés d'exportation. La réalité tunisienne suggère plutôt le contraire, puisque le marché italien est demandeur d'huile lampante pour ses industries de raffinage. Une partie de ce raffinage et du conditionnement pourrait se faire en Tunisie, qui pourrait s'engager en même temps dans une politique commerciale plus agressive sur de nouveaux marchés.
- ❑ Pour la production d'olives, les interventions pourront porter sur la réduction des charges unitaires, qui passe nécessairement par la réduction des freins à la mobilité de la main-d'oeuvre saisonnière pour la cueillette. Les actions de diversification du parc national de matériel agricole selon les besoins et surtout en fonction des budgets des agriculteurs sont également nécessaires. La mise sur le marché de tracteurs et de camionnettes de petites à moyennes dimensions, vendus à crédit, pourrait réduire l'acuité des facteurs 'travail agricole' et 'transport' pour plusieurs catégories d'oléiculteurs.
- ❑ La technologie utilisée pour la plantation et l'entretien de l'olivier et, dans une large mesure, la transformation des olives, est relativement ancienne. Les 'paquets' technologiques vulgarisés ne peuvent induire des économies sensibles au niveau du coût de production de l'olive et de l'huile, car la recherche n'a pas tenu compte des conditions réelles des oléiculteurs.

#### Notes

1. Les auteurs sont conscients que la durée choisie n'est pas suffisamment longue pour tirer des conclusions définitives. Les limites sont liées à la disponibilité de données et non à la méthodologie.
2. De l'anglais *Policy Analysis Matrix*.
3. L'huile d'olive tunisienne est confrontée à des normes préférentielles restrictives que l'UE vient d'introduire sur son marché et à la concurrence sur ce même marché des productions communautaires d'huile d'olive.

## Liste des tableaux

- Tableau 1. Répartition des unités de trituration par région et par système (campagne 1993-94).  
 Tableau 2. Evolution des exportations de l'huile d'olive en tonnes.  
 Tableau 3. Evolution récente des prix de l'huile d'olive (Dh/T).  
 Tableau 4. Evolution du surplus de productivité globale (en milliers de dinars).  
 Tableau 5. Evolution de la répartition du surplus de productivité globale entre les différents intervenants dans le secteur oléicole (en milliers de dinars).  
 Tableau 6. Matrice d'Analyse de Politiques (MAP).  
 Tableau 7. CRD par qualité d'huile et par région en Tunisie (campagne 1993-94).

## Références

- **Allaya M.** (comp.) (1988). L'économie de l'olivier. Actes du colloque de Tunis, 20-22 janvier 1987, Tunis, CCE(DGI)/CIHEAM, Options Méditerranéennes, série Etudes.
- **Banque Centrale de Tunisie.** *Rapports annuels de 1988 à 1993.*
- **Hayouni N.** (1995). *Analyse de la compétitivité de l'huile d'olive en Tunisie.* Mémoire de fin d'études du cycle de spécialisation de l'INA Tunis.
- **Institut National des Statistiques (INS).** *Annuaire statistique de la Tunisie 1992, 1993.*
- **Marsal P., Sourie J.C.** (1975). Présentation et utilisation des programmes surplus : programme de calcul du surplus de productivité globale. *Notes méthodologiques*, n° 10, Laboratoire d'Economie Rurale, INRA-Grignon, juin.
- **Monke E. A. and Pearson S. R.** (1989). *The policy analysis matrix for agricultural development.* Cornell University Press.
- **Office National de l'Huile (ONH)** (1986). *Situation du secteur oléicole : propositions pour son développement.*
- **Salinger L.** (1987). *Rentabilité agricole, protection et avantage comparatif.* Ministère de l'Agriculture, Tunis.
- **Thabet B. et Allaya M.** (1993). *Le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000 : Tunisie.* Commission des Communautés Européennes/CIHEAM-IAM, Montpellier, 100 p.
- **Tunisie. Ministère de l'Agriculture.** *Budgets économiques 1993, 1994, 1995 : agriculture, pêche et industries agro-alimentaires.*
- **Tunisie. Ministère de l'Agriculture-DG/PDIA.** *Annuaire des statistiques agricoles 1980 à 1993.*
- — (1989). *La mise en oeuvre de la politique agricole : performances et perspectives : (1) Stratégie pour l'exportation et la compétitivité de l'huile d'olive tunisienne ; (2) Commercialisation des huiles de mélange, séminaire du 24-25 mai 1989.*
- **Tunisie. Ministère de l'Agriculture/USAID** (1992). *Plan directeur pour la commercialisation des huiles en Tunisie : deuxième phase.* Rapport définitif, mars 1992.
- **Tunisie. Ministère du Plan et du Développement Régional.** *Budgets économiques 1992, 1993, 1994.*

